

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **54 (1962)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

---

54<sup>e</sup> année

Janvier 1962

N° 1

---

## Considérations sur la politique agricole suisse en 1961

Par *Benno Hardmeier*

Au cours de l'année écoulée, les discussions d'ordre économique ont porté avant tout sur trois groupes de problèmes: l'intégration européenne, l'expansion économique (renchérissement, main-d'œuvre étrangère, investissements, etc.) et la politique agraire – notamment à la suite de la hausse constante des prix agricoles.

Dans une économie en expansion, l'agriculture est un secteur en régression. La population agricole et le nombre des exploitations diminuent, tant en chiffres absolus que relatifs. On commettrait cependant une erreur en considérant uniquement l'aspect négatif de ce phénomène, d'ailleurs commun à tous les pays industriels. Il a pour contrepartie une augmentation de la productivité de l'agriculture, qui est ainsi en mesure de produire toujours davantage avec un personnel décroissant. Les dirigeants des organisations agricoles ne cessent d'affirmer que les revenus agricoles n'ont pas augmenté dans la même proportion que les autres revenus. Logiquement, ils devraient donc s'abstenir, semble-t-il, de déplorer le recul du nombre des personnes occupées. En effet, cette évolution n'ouvre-t-elle pas la voie à une augmentation du revenu individuel du paysan? Actuellement, le revenu par tête de population paysanne s'établit à 8000 fr. en moyenne par an (revenu global d'exploitation, du travail et du capital de cette branche économique, divisé par le nombre des personnes occupées). Une régression de l'effectif de ces dernières et (ou) une augmentation de l'écoulement sont propres à améliorer ce revenu. C'est l'évidence même. Jusqu'à maintenant, les associations agricoles ont cherché à atteindre ce résultat presque exclusivement par le biais des hausses des prix. Elles ne voient que les aspects négatifs d'un recul de la population agricole. Cette optique est déterminée par des considérations d'ordre politique avant tout. Ce comportement n'est cependant pas conforme aux intérêts économiques de ceux qui veulent continuer à se vouer à l'agriculture et y trouver une existence convenable. Plutôt que de déplorer en